

MAIRIE DE GONZEVILLE

Département de la Seine-Maritime
Canton de Doudeville

576, rue du Calvaire
76360 GONZEVILLE
Tel. 02 35 96 55 18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers
En exercice 09
Présents 09
Votants 09
Date convocation : 27.05.2013

L'an deux mille treize et le six juin à vingt heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de Gonzeville dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Hubert ROUSSEL, Maire.

Etaient présents : Mme Catherine MOREL, M. Matthieu ROUSSEL, M. Hubert MASSELINE, M. Alexandre TERRIER, M. Guy HENRY, M. Pierre-Vincent ROUSSEL, M. Rémi TERRIER, M. Laurent ROUSSEL.

Le Conseil a choisi M. Alexandre TERRIER pour secrétaire.

BLASON COMMUNAL.

Vu la délibération en date du 02 avril 2013, décidant la création d'un blason,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal de GONZEVILLE, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité, que la commune portera désormais des armoiries dont le blason s'énonce ainsi :

« D'argent au chêne fruité arraché de sinople, mantelé de gueules à deux fleurs de lin d'argent rempli d'azur, à l'étai du même brochant sur la partition »

Dit que l'auteur de ce Blason est Robert NIDA, assisté de l'héraldiste Denis JOULAIN qui confirme que ce blason obéit aux règles de l'Art Héraldique.

Pour extrait certifié
Conforme au Registre
Le Maire,

